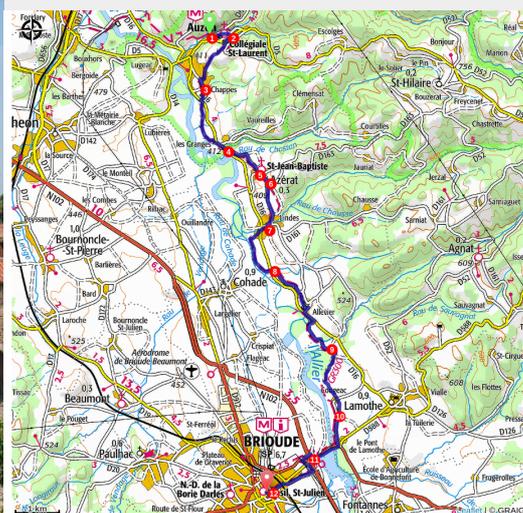


Prologue GR470 Auzon - Brioude

Gorges de l'Allier - Auzon



Basilique Saint-Julien-de-Brioude (Luc Olivier)



Ce prologue est une étape, au départ d'Auzon, sur le sentier du GR® 300 Chemin de Saint-Michel. Il permet de s'imprégner en douceur des paysages du Val d'Allier où la rivière serpente, jusqu'à Brioude, dans de larges méandres entres les plages de galets et la luxuriante forêt riveraine.

Une des 13 « bonnes villes d'Auvergne »

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 5 h

Longueur : 16.8 km

Dénivelé positif : 243 m

Difficulté : Intermédiaire

Type : Traversée

Dressé sur son promontoire rocheux, le bourg d'Auzon se situe à la frontière entre la plaine céréalière de la Limagne et les pentes boisées du Livradois. Prévôté royale à partir du XI^e siècle, le village devient rapidement un carrefour d'échange important et verra la construction du château Bourbon, aujourd'hui disparu, ainsi que de la collégiale Saint-Laurent d'Auzon. Cet édifice roman se distingue par ses magnifiques chapiteaux extérieurs ainsi que ses peintures murales du XIV^e siècle. Aujourd'hui encore, Auzon conserve la majeure partie de son mur

Itinéraire

Départ : Auzon

Arrivée : Brioude

Communes : 1. Auzon

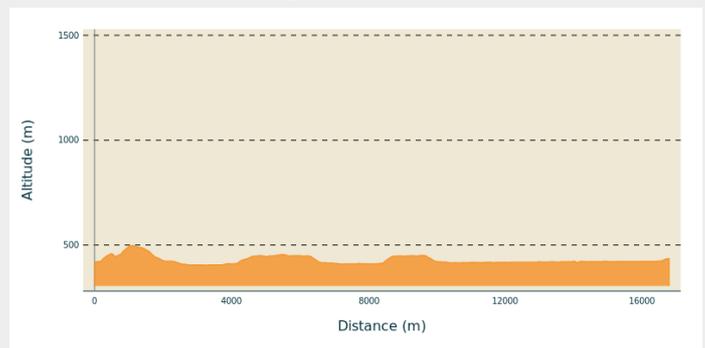
2. Azérat

3. Lamothe

4. Fontannes

5. Brioude

Profil altimétrique

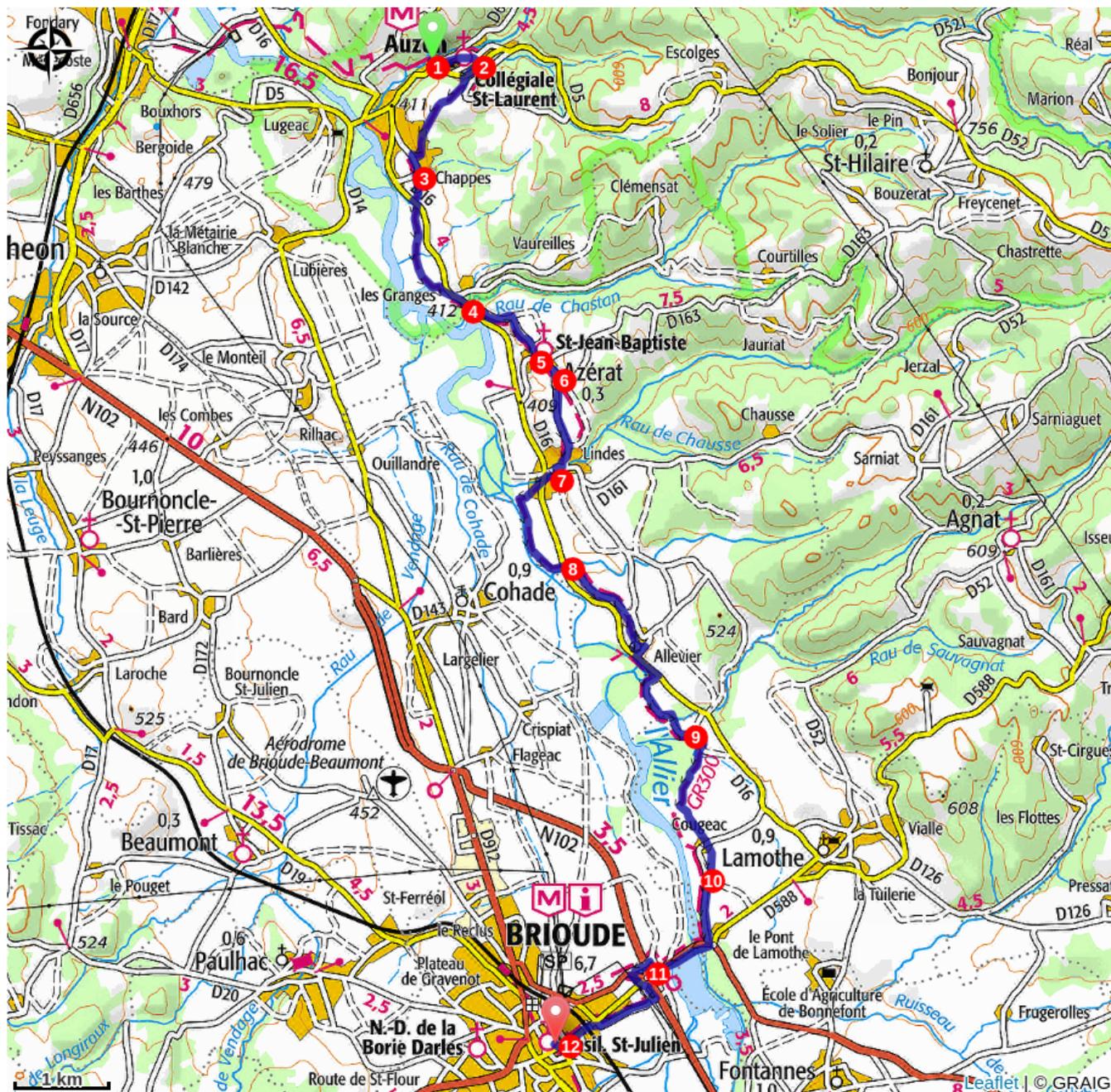


Altitude min 405 m Altitude max 498 m

1. Depuis la place de la Barreyre à Auzon, prendre la rue des Faubourgs entrant dans le bourg à gauche. Au carrefour, aller à main gauche sur la D 652. De suite, quitter cette route pour la rue Longue à droite qui monte dans le village. Virer dans la seconde ruelle à droite : le Sentier de la Virade. Déboucher devant la collégiale Saint-Laurent. Contourner cette dernière par la droite. Juste avant la halle [*> halle du XIIIe siècle*], descendre à droite, vers l'Écomusée, la rue pavée. Traverser la route (prudence !) pour prendre le pont au-dessus du ruisseau de Gaudarel.
2. Prendre le sentier de droite qui monte jusqu'à rejoindre un large chemin. Aller à droite. Après l'exploitation agricole, le chemin se scinde. Poursuivre à gauche. Déboucher sur une petite route, la suivre à gauche. Après le virage, laisser la route pour la voie à gauche.
3. Au chemin perpendiculaire virer à droite, puis, après quelques mètres, tourner à gauche. Aboutir sur une route ; l'emprunter à gauche sur environ 40 m, puis la quitter pour le chemin à droite. Ce dernier se poursuit entre les terres agricoles, puis près de plans d'eau. Retrouver la route, la suivre à droite sur 300 m.
4. Prendre à gauche vers Azérat. De suite, laisser cette route pour un sentier herbeux à gauche montant rapidement. À l'intersection, tourner à droite et rejoindre la route à l'entrée d'Azérat.
5. Au centre du bourg [*> église romane du XIIIe siècle*], obliquer à gauche.
6. Après le village, prendre la seconde voie à droite. Le chemin oblique vers la droite. Aboutir sur une route, la suivre à gauche pour rejoindre le village de Lindes. Au ruisseau, prendre à droite, puis, après 40 m, utiliser la passerelle à gauche sur le ruisseau de Chazelle.
7. Prendre à droite par deux fois pour rejoindre la D 16. Traverser cette dernière pour poursuivre en face vers la gauche. Après les maisons, la voie devient chemin et rejoint le bord de l'Allier. Le chemin longe la rivière sur environ 900 m, puis vire à gauche pour traverser la route (**prudence !**). De suite le chemin se scinde.
8. Suivre le chemin de droite qui monte assez rapidement. Arriver au village d'Allevier. À la chapelle, descendre à droite. Retrouver la D 16 ; la longer à gauche environ 120 m, puis emprunter à droite le chemin agricole. À la première fourche, prendre à gauche, à la deuxième, à gauche encore, puis atteindre une troisième fourche.

9. Prendre à droite pour longer le bras mort de l'Allier. À l'embranchement, aller une première fois à droite, puis de suite à nouveau à droite et enfin à gauche. Aux maisons de Cougeac, rester à main droite et parvenir dans un embranchement.
10. Tourner à droite pour atteindre puis longer la digue jusqu'au pont de Lamothe. Franchir l'Allier grâce à ce dernier, puis continuer jusqu'à découvrir une voie à droite après la base nautique. Emprunter cette rue étroite.
11. Virer à droite pour aller utiliser le pont au-dessus de la N 102. Traverser ensuite la route pour entrer dans le parking. De l'autre côté, utiliser le passage piéton pour suivre la route vers le stade du Pont de Bois. Après environ 200 m, quitter le goudron pour le chemin à droite. Aller tout droit pour entrer dans Brioude par la rue Gabriel-Péri. Au bout de celle-ci, tourner à droite. Au rond-point, prendre à droite sous la voie ferrée. Poursuivre tout droit jusqu'à découvrir à droite la rue des Fossés-Saint-Joseph.
12. Prendre cette rue, puis rester à main gauche pour s'engager dans la rue du Levant sur la gauche. Arriver dans un carrefour. Aller en face quelques mètres pour ensuite tourner à gauche dans la rue Sidonie-Apollinaire. Déboucher sur la place Grégoire-de-Tours, à l'arrière de la basilique Saint-Julien.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Accès routier

Auzon, à 20 km au nord de Brioude par la D 16.